

Hôpital neuchâtelois

Rencontre du Conseil d'Etat avec la population

La Chaux-de-Fonds, mercredi 11 février 2015

Rencontrer la population parce que...

- Le canton vit une crise sérieuse, les institutions sont ébranlées
- Le doute s'est instillé dans une région, sa population est heurtée
- La réaction des autorités locales est compréhensible: nécessité d'expliquer
- Au-delà des divergences, le dialogue plutôt que l'affrontement

Objectifs de la rencontre

- Exposer la situation actuelle, les contraintes, les limites et les difficultés dans lesquelles se trouvent le canton de Neuchâtel, le gouvernement et Hôpital neuchâtelois (HNE)
- Informer la population et expliquer les décisions prises, à défaut de convaincre
- Rappeler que le combat du canton et de la région pour le développement est le même

Hôpital neuchâtelois

La responsabilité de soigner

Regard rétrospectif

- **20 ans** qui ont conduit à la situation actuelle
 - **10 ans** sans que l'Établissement hospitalier multisite (EHM) ne voie vraiment le jour dans les esprits
 - **2012**: entrée en vigueur des modifications de la LAMal: désormais...
 - HNE est un hôpital parmi d'autres, en concurrence avec ceux des autres cantons et avec les privés
 - son financement doit être assuré par les prestations facturées, les tarifs sont négociés avec les assureurs
- l'Etat et le Conseil d'administration d'HNE ne peuvent plus tout décider, ils ont à orienter et positionner HNE dans ce contexte*

Regard rétrospectif

- **LAMal**: virage manqué dans notre canton
- **2012 et 2013**:
 - 17 options concrétisent le plan imaginé en 2009
 - Options adoptées par le Grand Conseil sans crédit ad hoc, sans analyse de la capacité financière d'HNE et sans référence au contexte national, légal et financier
 - Options adoptées avec d'emblée le mandat d'étudier d'autres scénarios pour le plus long terme

Regard rétrospectif

- **2013**: nouvelle législature dès juin
 - Un gouvernement complètement renouvelé
 - Une législature à mettre en route
 - Un budget à établir avant septembre
 - Trois référendums «santé» sur les décisions de la législature précédente
 - La volonté d'apaiser le climat
 - Des options confirmées dans les urnes en novembre

2014: mise en œuvre sans réserve

- Inauguration des blocs opératoires de La Chaux-de-Fonds
- Engagement des travaux sur le hall d'entrée de La Chaux-de-Fonds
- Mandat d'architecte pour les travaux sur les unités de soins
- Solutions de mise en œuvre des options de chirurgie étudiées par HNE et adoptées par le Conseil d'Etat après consultations
- Situation des Centres de traitement et de réadaptation (CTR) et des Centres de diagnostic et de traitement (CDT) étudiée, demande de compléments par le Conseil d'Etat
- Inauguration du centre du sein à La Chaux-de-Fonds

2014: mise en œuvre sans réserve

- Nouveaux équipements décidés ou sollicités (PET Scan, IRM) pour le site de La Chaux-de-Fonds
- Travaux importants sur le système électrique du site de La Chaux-de-Fonds
- Travaux de réhabilitation de l'ancienne maternité (unité de soins) de La Chaux-de-Fonds décidés
- Rapport adressé au Grand Conseil pour 189 millions de cautions et 17 millions de subvention (retard amortissements)
- D'autres efforts financiers de l'Etat par millions en faveur d'HNE

2015: l'édifice intermédiaire s'affaisse

- Refus du budget 2015 par le Conseil d'administration d'HNE
- Analyses complémentaires démontrant une capacité d'investissement proche de zéro
- Options validées en 2014 dont le coût augmente
- Démissions de radiologues, d'un radiothérapeute, d'anesthésistes et potentiellement d'autres
- Difficultés de recrutement qui s'amplifient
- Certains services à la limite: soins intensifs avec 1/3 des cas justifiant des soins intensifs, mais une dotation très tendue

Unités de soins de La Chaux-de-Fonds

- Des travaux plus importants que prévu.
A l'évidence des travaux pour le long terme
- Un résultat attendu décevant et 6 ans de perturbations
- Nécessité de solliciter un crédit supplémentaire
- Un Parlement réservé sur les crédits réglant le passé et envisageant de bloquer toute évolution

Une remise à plat s'impose

- Plusieurs options stratégiques ne pourront être concrétisées :
 - 4 CTR: irréaliste au vu des nouvelles exigences et des ressources (humaines et financières)
 - Horaires du CDT du Val-de-Travers remis en question
 - Soins intensifs sur deux sites intenable
 - Travaux à La Chaux-de-Fonds problématiques
- L'organisation de la chirurgie ne permettra pas d'atteindre son objectif: le centre de gravité n'est pas déplacé
- Le virage ambulatoire se confirme et l'activité va encore se réduire (et avec elle les tailles critiques) dans plusieurs secteurs
- Les contraintes externes doivent être intégrées aux plans neuchâtelois

La volonté populaire est-elle bafouée?

- Le Conseil d'Etat a reçu une instruction sans les moyens pour la concrétiser
- Investissements en partie engagés (1,4 mio, hall, salles)
- Autres missions engagées (voir bilan 2014)
- Travaux pour l'heure suspendus
- Quid si vote du peuple contraire à LTr et LAMal?
- Sous réserve de situation d'urgence sécuritaire, les impossibilités constatées seront présentées au Grand Conseil
- Faut-il préférer mentir plutôt que de remettre en question l'impossible?
- La maternité fait aussi partie des options stratégiques

Et si on ne réagissait pas?

- En jeu:
 - Départ de médecins
 - Fuite de patients
 - Sécurité sanitaire pas garantie
 - Prestations publiques affaiblies
 - Pertes d'emplois, de revenus, etc.

Et maintenant...

- Grand coup de chapeau et immense merci aux collaboratrices et collaborateurs d'HNE: les patients restent au cœur de leurs préoccupations
- Budget 2015 à consolider pour HNE
- Retour au Grand Conseil
 - Horaires du CDT VDT en question: réactivation du groupe de travail VdT
 - Fermeture rapide d'au moins 2 CTR s'impose
 - Regroupement des soins intensifs et des urgences chirurgicales vraisemblablement indispensable

Et maintenant...

- Les études sollicitées par le Grand Conseil vont débiter :
 - 3 scénarios, chaque fois avec 3 portes d'entrée (CDT Val-de-Travers, La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel)
 - 1 seul site
 - 1 site aigu et 1 site CTR
 - 2 sites médecine et CTR, l'un des deux regroupant toutes les autres disciplines aigües
 - 3 critères: fonctionnement interne, relation aux patients, relation à l'environnement
- La situation financière globale d'HNE doit aussi être reprise (300 mios de dettes!)
- Travaux à La Chaux-de-Fonds réexaminés, comme étape, à la lumière des choix à long terme
- Le cœur de la mission de l'hôpital public: **la médecine**

Les enjeux objectifs pour les Montagnes neuchâtelaises

- Accès aux soins et sécurité, comme partout
- Enjeux de démographie médicale (formation)
- Intégrer les enjeux de développement (démographie notamment, mais aussi emploi)
- Le canton de Neuchâtel existe avec l'ensemble de ses villes
- Enjeu de la mobilité essentiel pour tout le canton

→ Inventer l'hôpital selon les besoins et le contexte d'aujourd'hui et demain, ni en comparaison avec d'autres, ni en référence à ce qui a été ou ce qui est

Conclusion

- Le Conseil d'Etat entend agir dans le respect de la loi, fédérale et cantonale, et des institutions
- Les problèmes laissés de côté jusqu'ici doivent être traités, la réalité affrontée
- La concrétisation d'HNE comme institution unique est une nécessité
- Les préoccupations du canton et des régions ne peuvent être opposées: le développement du canton passe par celui de ses régions
- Le gouvernement est admiratif, et donc respectueux, de l'énergie déployée dans les Montagnes neuchâtelaises en faveur de leur développement et pour conserver des services publics et des infrastructures d'importance

Conclusion

- Le canton et la région doivent s'entendre sur un projet de développement concerté qui suscite des énergies positives, des envies, bref qui mobilise
- Dans ce projet, l'importance des prestations hospitalières ne pourra être ignorée
- La population des Montagnes neuchâtelaises, comme celle de toutes les régions, doit avoir accès à des soins de qualité